

REUNION DU GROUPE RESSOURCES NUMERIQUES 06 MARS 2012 COMPTE-RENDU

Présents : Pays morcenais, Canton de Mugron, Saint Jean de Marsacq, Capbreton, Parentis en Born, Linxe, Léon, Tarnos

Absents : Roquefort, Marsan Agglo

Ordre du jour :

- remise aux médiathèques participant à l'expérimentation des liseuses et tablettes
- présentation du projet de convention de prêt des liseuses et tablettes
- élaboration d'un document de suivi de l'expérimentation
- contenus numériques : point d'étape sur le travail avec la Direction de la communication et perspectives sur l'élaboration d'une offre de contenus pour le portail

Remise des liseuses et tablettes

Les matériels acquis par la MDL en 2011 sont remis aux médiathèques. Des changements interviennent par rapport aux choix effectués lors de la réunion de groupe de travail en juin 2011. La médiathèque du Pays morcenais, qui a acquis un nombre important de liseuses et tablettes, ne juge plus nécessaire que la MDL lui prête le nombre de matériels initialement prévu. En accord avec Corinne Sonnier, il est décidé de modifier la répartition : la médiathèque de Linxe intègre pleinement l'expérimentation par le prêt de matériels, les liseuses et tablettes supplémentaires sont réparties entre les médiathèques de Capbreton, Saint Jean de Marsacq, Léon et Tarnos.

Projet de convention

Le groupe de travail effectue une relecture du projet de convention de prêt des liseuses et tablettes proposé par la MDL et valide cette proposition. Le document sera donc présenté sous cette forme à l'approbation de la Commission permanente du Conseil général. Il sera ensuite envoyé aux partenaires pour signature.

Document de suivi de l'expérimentation

La MDL présente une proposition de travail pour établir un document permettant de suivre l'expérimentation du point de vue des professionnels et des usagers. Le groupe de travail approuve l'idée d'un tableau à remplir par les professionnels et d'un questionnaire à remplir par les usagers. Le premier permettra de recueillir des données quantitatives. Le second sera une base de travail de forme simple, courte et proposant des questions fermées (type questionnaire à choix multiple n'excédant pas une page si possible) plus faciles à remplir pour les usagers, il pourra être modifié par chaque médiathèque partenaire de l'expérimentation en fonction de ses besoins spécifiques.

La médiathèque du Pays morcenais, qui a prévu de commencer le prêt de ses liseuses et tablettes au 15 mars 2012 et a procédé à des modifications de ses règlements intérieurs et charte informatique, propose de faire parvenir au groupe ces documents afin d'aider à la réflexion.

Un premier projet pour ces deux documents de suivi sera présenté au groupe de travail par la MDL.

Contenus numériques

L'acquisition de contenus numériques interviendra en 2012 en concertation et sur la base des propositions du groupe de travail. Cette offre figurera sur le portail. Son contenu précis sera défini en fonction des orientations culturelles et financières validées par les Directions de la Culture et de la Communication.